n.° 7.x Les Sous Signés nommés par l'academie pour donner leur jugement sur une espece de traité de plaies d'armes à feu, dont le manuscrit n'indique point l'autheur, avancent les reflexions suivantes.

Cet ouvrage commence par quelques explications touchant la contution; explications imprimées et à la conoissance de tous ceux qui ont suivi ce genre de blessures.

Parmi les faits de pratique concernant la contution, l'autheur dit qu'un grenadier étant au siege de Mastrec, reçut à l'épaule gauche, un boulet de canon dont la force étoit beaucoup diminuée, parce qu'avant de fraper le soldat, il avoit traversé le revers de la tranchée: il en eut cependant assez pour casser la clavicule, et luxer en arriere la tête de l'humerus. On reduisit l'os, et on fît des incisions sur la contution mais le sang qui sortoit par la bouche, dénotant la poitrine affectée, fît qu'on crut tous autres secours inutiles. Surquoi l'Autheur fît ses representations qui furent écoutées. On saigna

ARC49 n° 34

beaucoup : on fit usage d'une ample boisson adoucissante, et le blessé guerit.

On remarque sur ce fait qui est vrai, qu'il n'y eut que la reduction et les incisions de faites à l'hopital de tranchée, où l'autheur étoit pour lors, et que le blessé fut immediatement aprés transporté à l'hopital de l'embulence, où M. Andoüillé présidoit. Ce chirurgien major fit voir ce même blessé à l'un des soussignés, cõme une maladie grave pour laquelle il donna toute son attention : il le panca lui même plusieurs fois, et prescrivit les saignées, potions et tisannes qui l'ont gueri. Es-ce que le nom d'un chirurgien dont nous connoissons tous le merite, et à qui la cure apartient en plein, eut affoibli ou degradé cette observation ?

Autre fait sur la contusion.

M. de Brudamont commendant les carabiniers, reçut à la bataille de fay, dit l'Autheur, un coup de balle au dos qui lui fit une contusion à l'angle inferieur de l'omoplate. On voulut lui

faire sur le champ de bataille quelques scarificati
mais il s'y opposa, et vint à deux lieuës d'Egra
se faire pancer par un chirurgien du lieu, qui lui
promit de le guerir sans incisions, par la seule aplication
d'un baume. Aprés plusieurs semaines de ce
pancement, la contution degenerée dans un escarre
assez large, fit prononcer au chirurgien que son
baume dessecheroit en peu le tout, et que le blessé
pouvoit aller où bon lui sembleroit. L'Autheur
consulté dît qu'il trouva les <u>lévres de l'ulcere fort</u>
<u>éminceés, et par dessous un clapier fort étandu</u>.
Il assura que la guerison n'étoit pas si prochaine
qu'on lui avoit fait esperer, et qu'on ne pouvoit la
promettre qu'en ouvrant le clapier de toute sa
longueur; ce qu'il fît le lendemain, et le guerit en
peu de tems.

Voici quelques reflections sur ce fait.
A la lecture de cette observation on a reconnu
l'Autheur. C'est M. Millerez actuellement chirurgien
major de Thionville. L'un des chirurgiens
comissaires avoit vû M. de Brudamont quinze jours
avant M. Millerez, et avoit reconnu un escarre

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

à la peau, très-dur et qui lui parut fort épais, de figure ronde et de la grandeur de la paume de la main. Cet escarre étoit situé, non à l'angle inférieur de l'omoplate, ce qui ne détermine point l'endroit, mais entre les angles des deux omoplates, un peu plus du côté droit.

M. de Garengeot vit ce blessé à huit lieües en deça Prague, et lui dit qu'en moins de huit jours il se formeroit un dépôt sous cet escarre, dont l'acreté pourroit bien carier les vertebres du dos, et que pour prévenir un accident aussi facheux, il faloit scarifier profondement l'escarre, et appliquer des cataplasmes afin de hâter sa séparation. Le mot de scarifier connu de tous les militaires, épouvanta M. de Prudamont, qui repliqua que son valet le pançoit avec un baume qu'un chirurgien allemand lui avoit donné, et l'avoit assuré qu'il le gueriroit sans incision. Le corps de troupes de retour à Egra, le comissaire de Fitte, pour rendre service à cet Officier, le logea dans la maison où M. de Garengeot avoit un apartement; mais M. de Prudamont lui dit (voici ces termes) qu'il ne vouloit point de

ces grands chirurgiens qui vouloient toujours couper ; qu'il avoit vû celui dont il lui parloit, et qu'il avoit voulu lui faire des incisions. Ce fut alors que le comissaire lui mena M. Millerez, qui lui appliqua un cataplasme. Dès le lendemain il aperceut que le milieu de l'escarre faisoit bosse : il sentit de la fluctuation dans cet endroit, et prononça qu'il ne devoit plus s'opposer aux incisions qui étoient le seul remede ; et pour justifier son avis, il lui demanda du conseil. ~~M. de Garengeot~~ Le blessé qui lui avoit raporté le sentiment de M. de Garengeot, le chargea de l'aller chercher de sa part. Le trajet n'étoit pas long ; ils logeoient au même étage.

A la premiere inspection de cette maladie, le chirurgien consultant dit au blessé, voila, M., tout ceque je vous avois predit. Il s'agit d'ouvrir ce dépôt, de glisser ensuite le doigt sous l'escarre, afin de le couper plus facilement dans toute sa circonference. L'opération fut sur le champ executée par M. Millerez, de la maniere qu'on vient de le dire. Il sortit environ une

cuillerée d'un pus noir et fœtide. Les apophises épineuses n'étant point à découvert, on mît sur l'ulcere un grand plumaceau couvert de baume d'arcœus, un emplatre &c. Le huitiéme jour n'y aiant plus aucune trace d'escarre, et les chairs étant belles, M. de Garengeot (qui s'est trouvé à tous les pancemens jusqu'à la parfaite cicatrice, qui fît ordinaire avec le blessé et le fils de M. Quesnay, dés le lendemain de l'opération) dît qu'il étoit tems de supprimer l'onguent, et de tremper le plumaceau dans l'eau de vie. Quelques jours aprés le même chirurgien fut d'avis de ne se servir que de charpie seche, et le blessé fut gueri en moins de trois semaines.

Nous ne pretendons nulement par ces reflexions diminüer le merite et la gloire de M. Millerot. Nous le reconnoissons au contraire pour un bon praticien, et son ouvrage contient plusieurs autres observations détachées, qui jointes avec de semblables envoiées à l'academie, feront,

lors qu'elles seront travaillées par nôtre habile —
Secretaire, une chaine de faits, ou corps de —
doctrine sur les plaies d'armes à feu, qui sera
très utile au public.

Quant à sa derniere observation sur une
amputation du bras, en consequence d'une —
exostose du coude et du raïon, et sur une —
enkilose, nous regardons la vegetation osseuse
comme curieuse, et l'amputation qui a été
le remede à cette maladie, n'aiant rien —
qui visât à la perfection de cette opération, —
~~comme~~ ne convenant point dans nos memoires.

Fait à Paris le 6. 9bre 1753. —

R. Croissant de Garengeot

Demont

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE